

Technicien supérieur votre futur métier

Le technicien en Systèmes Numériques installe ou participe à la conception de produits techniques.

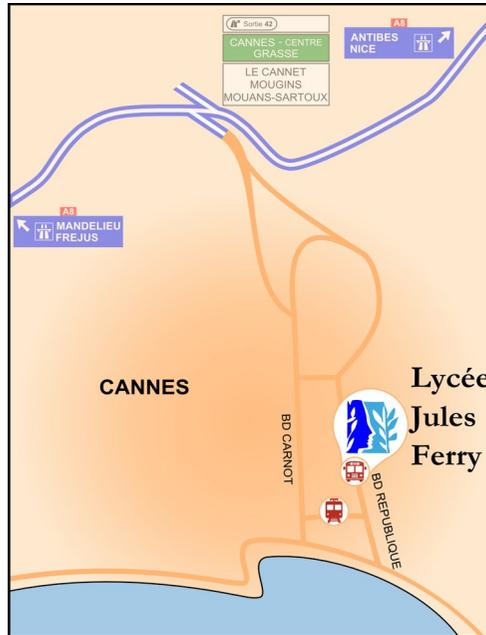
- Il valide une architecture matérielle et logicielle.
- Il fabrique ou dépanne les cartes de circuits imprimés, câble, intègre et configure le matériel.
- Il teste et valide le fonctionnement logiciel et matériel du produit.
- Il établit les documents nécessaires à la mise en fonction du système.

Souvent en collaboration avec des ingénieurs, il sera qualifié pour participer à la conception et à l'exploitation d'équipements électroniques utilisés dans :

- Les services publics dans le domaine de l'assistance aux personnes, la santé, la sécurité, l'habitat, le commerce, les loisirs ...
- Les systèmes embarqués dans le domaine des transports, de la défense, de l'agriculture.
- La gestion des automatismes et des énergies dans



Accès au Lycée



 Arrêt d'autobus
Jules Ferry (Ligne 4)

 Gare de Cannes
(à 10 mn à pied du lycée)



Lycée général et technologique
Jules Ferry

<https://julesferry-cannes.fr/>
82 bd de la République
06400 Cannes
Tel : 04 93 06 52 00



BTS CIEL

Cybersécurité, Informatique
et Réseaux, Electronique

Option B : Electronique et Réseaux



Notre tradition
pour votre futur



Lycée Jules Ferry
CANNES

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un BAC STI2D, S, de préférence SI, ou d'un BAC PRO SN

Procédure d'admission sur : <https://www.parcoursup.fr>

Sélection après examen du dossier de candidature par la commission de l'établissement.

Secteurs d'activité

Les débouchés sont nombreux et variés : recherche et développement, production, intégration, qualité, installation et maintenance, commerce, formation conseil, ...

Le technicien supérieur peut intégrer des entreprises de renommée internationale comme Thalès Alenia Space, Thalès Underwater, Alcatel, Siemens, ...

Mais il trouve aussi sa place dans les PME/PMI locales :

- Les installateurs d'alarmes, surveillance et domotique (Chubb, Wit, Azur Security, ...)
- Les établissements équipés d'appareils monétiques (banques, casiers, ...)
- Les bureaux d'études et de fabrication de cartes électroniques (Studiel, Electronie, Adlynx, ...)
- L'électronique médicale (hôpitaux, cliniques, laboratoires)
- Les bureaux de contrôle (Veritas, ...)

Poursuites d'étude

30 à 40% des élèves poursuivent leurs études au-delà du BTS en particulier vers les licences professionnelles, les écoles d'ingénieurs en apprentissage et les classes prépa ATS.

Validation

Epreuves nationales du BTS : Une moyenne générale de 10/20 est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

Les enseignements

ENSEIGNEMENTS

Electronique et communication

Connaissance des modules et composants (discrets, intégrés, programmables) - Mise en œuvre des communications (RS232, I2C, BUS CAN...) - Cybersécurité - Langages de programmation des composants et modules (Langage C, VHDL) - Conception et réalisation de cartes électroniques (CAO, simulation, soudage, test) - Interventions sur systèmes (Installation, configuration, maintenance, dépannage)

Sciences physiques

Acquisition et restitution de l'information - Traitement analogique du signal - Traitement numérique du signal et de l'information - Transmission et transport de l'information - Ondes électromagnétiques et antennes

Mathématiques

Nombres complexes - Fonctions - Calcul différentiel - Probabilité - Calcul vectoriel - Statistiques

Anglais

Culture générale et Expression

ESLA (Enseignement de Spécialité en Langue Anglaise)

Accompagnement personnalisé

L'alternance

Avec nos partenaires :



et



En association avec l'UIMM et le CFAI Provence à Istres, nous vous proposons une formation, qui mêle harmonieusement, enseignement et expérience professionnelle. Elle vous permettra de jeter les bases d'un véritable emploi dans les entreprises du bassin.

Le statut de l'apprenti

C'est un salarié sous contrat de travail, le **contrat d'apprentissage**, qui prévoit qu'une partie de son temps se passe dans un organisme de formation (le lycée Jules Ferry).

L'alternance

Elle est organisée sur le rythme : 2 semaines en entreprise, 2 semaines au centre de formation.

L'étudiant/apprenti reçoit un enseignement fortement individualisé, pendant 1350 heures réparties sur 2 années.

Conditions

Le rythme de l'alternance et la nécessité de travailler de manière autonome réservent cette formation à des étudiants motivés et capables de se prendre en charge.

L'examen

Les épreuves d'examen sont présentées sous forme d'épreuves ponctuelles ou de contrôles en cours de formation (CCF).

Elles sont identiques à celles que passe un candidat de la formation à temps complet.